

Au nom de l'Association Nationale des Officiers du Commissariat de l'Armée de Terre et en l'absence de son président, le lieutenant-colonel DUFOUR empêché, il m'est dévolu l'honneur de rendre hommage au Colonel BERTRAND.

Le Colonel BERTRAND, membre de notre Association, a été pour nous l'exemple de l'officier qui, pendant sa longue carrière, a servi sa Patrie avec dévouement. Le devoir de mémoire de notre association se doit de ne pas oublier que le Colonel BERTRAND, engagé dans la 1^{ère} DSL (Division France Libre) a été de ceux qui ont libéré la France. Le long combat qu'il a mené (le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Italie, le débarquement de Provence, l'Alsace, la prise du massif d'Authion), traduit, à lui seul, les valeurs du Militaire qu'il a été.

Colonel BERTRAND, les membres de l'Association Nationale du Commissariat de l'Armée de Terre, héritière de celle des Officiers d'Administration de l'Intendance dont vous étiez, ne vous disent pas adieu, car votre présence restera gravée dans notre, dans votre association à laquelle vous étiez fidèle, ne serait-ce que par votre participation à ses manifestations, même quand cela vous était pénible physiquement, n'étiez-vous pas encore parmi nous, il y a un peu plus d'un mois, lors de notre dernière assemblée fin avril.

Colonel BERTRAND, l'exemple que vous nous avez donné et le souvenir que vous nous vous laissez, se doivent de perdurer.

Au nom des membres de l'Association Nationale des Officiers du Commissariat de l'Armée de Terre, permettez-moi Madame BERTRAND de vous adresser ainsi qu'à vos proches, nos sincères condoléances.

Colonel (H) Jacques LE GAC